



EXTRAI

Envoyé en préfecture le 21/02/2022

Reçu en préfecture le 21/02/2022

Affiché le 21/02/2022

ID : 029-212901615-20220215-DCM_2022_1_1-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers : 23

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 21

N° 2022-1-1

L'an deux mil vingt-deux,
Le 15 février à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de Pleuven, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire à la salle Lannurien.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 février 2022

Madame C. LE BER est nommée secrétaire de séance.

Présents : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CADIC Christophe, CARLIER Morgane, CRENN Rachel, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, KERNEVEZ Marie-Hélène, LE BER Caroline, MARTIN Corinne, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie.

Procurations : GOURVES Muriel à Cyril BERTHOLOM, HERFAUT Denis à SIMON Mikael, BERNARD Jean-Michel à ARZUR Yvon, LAGADIC Christophe à CASELLINO Mona, MILIN Claudine à CORNIC Karine

Excusé : CARIOU Philippe

Absente : LE BOSSER Olivia

Objet - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2022

Monsieur RIVIERE, 1^{er} adjoint et adjoint aux finances présente les orientations budgétaires pour 2022.

Résultat 2021	
Fonctionnement	
Dépenses réelles	1 536 206.31
Recettes réelles	1 989 459.83
Excédent	453 253.52
Investissement	
Dépenses réelles	578 153.99
Recettes réelles	630 997.12
Excédent	52 843.13
Restes à réaliser	
Dépenses	66 145
Recettes	13475.00
Solde d'exécution positif n-1	356 411.83

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex, dans le respect des délais de recours en vigueur, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Total disponible investissement	52 843.13
(en conservant 100 000.00 en excédent de fonctionnement)	+ 356 411.83
	+ (excédents 2021) 423 253.52
	TVA + 35 130.33
	TAXE AMENAGEMENT + 70 000.00
	SUBVENTION RAR 2021 + 13 475.00
	SUBV PACTE FIN 30 + 30 000.00
	= 981 113.8
	REMBT K* EMPRUNT - 170 366.72
TOTAL DISPONIBLE	810 747.09
Prévisions 2022	
Fonctionnement	
Recettes	
013 Atténuation de charges	20 000
70 Produits	200 000
73 Impôts et taxes	
73111 taxes foncières x1.5%	1 285 000
73211 attribution compensation ccpf	12 000
7381 droits de mutation	70 000
7388 autres taxes diverses	15 000
74 Dotations - participations	110 000
7411 DGF	260 000
75 Autres prod. gestion courante	22 000
77 Recettes exceptionnelles	20 000
Total recettes réelles	2 014 000
Dépenses	
011 Caractère général	465 000
012 Charges de personnel (FMPE : 20 000)	980 000
014 Atténuation de produits (FPIC)	40 000
65 Autres charges gest ^o courante	100 000
66 Charges financières	42 000
Total dépenses réelles	1 627 000
Excédent de fonctionnement prévu	375 000
Investissement - dépenses	
20	-
21	510 000
2121 Plantations (arbres et arbustes)	3 000
215 Installations de voirie	-
2157 Matériel de voirie / Mécach	150 000
2181	
- CTA salle Lannurien	50 000
- Rénovation des S.T.	80 000
- Rénovation des vestiaires foot	40 000
- ADAPT	15 000
2182 Matériel de transport	50 000
2183 Mat. Inform. Et bureau	
- Ordi école RAR	19 000
- Divers matériels Informatiques	5 000

- Panneaux d'affichage	15 000
2184 Mobilier	
- Divers	17 000
- Jeux Moulin du Pont	6 000
2188 - Autre immobilisations corpo.	10 000
23	427 415
2313-100 Construction espace sport	200 000
2315 Installations techniques	
- Voirie RAR	47 415
- Enfouissements lignes téléph et travaux voirie	180 000
Total dépenses d'investissement	937 415

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2022.

Le Maire,
David DEL NERO



Envoyé en préfecture le 21/02/2022

Reçu en préfecture le 21/02/2022

Affiché le

ID : 029-212901615-20220215-DCM_2022_1_1-DE